

Grande consultation des entrepreneurs

BILAN 2021



CCI FRANCE

Janvier 2022

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Plus de 600 dirigeants d'entreprise ont été interrogés à 11 reprises en 2021, par téléphone (chaque mois de l'année, sauf en août).

Pour chaque échantillon, la représentativité a été assurée par un redressement selon le secteur d'activité et la taille, après stratification par région d'implantation.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ces sondages doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **2 à 4 points** au plus pour un échantillon de 600 répondants.

OpinionWay a réalisé ces enquêtes en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

ÉDITO

CCI France s'est doté début 2015 d'un dispositif visant à se faire le relais du regard que les chefs d'entreprise portent sur leur environnement, de leurs motifs d'espoir et de leurs attentes. Chaque année, 11 fois par an, 600 entrepreneurs et dirigeants français partagent leurs points de vue et nous font part de leurs ressentis d'aujourd'hui et de leurs perspectives pour demain¹.

Fin 2020, après une année inédite marquée par deux confinements successifs mis en place pour faire face à la pandémie de Covid-19, un optimisme prudent caractérisait l'état d'esprit des chefs d'entreprise, entre incertitudes et espoirs - notamment portés par la vaccination qui démarrait.

A bien des égards, l'année 2021 a confirmé ce que 2020 avait laissé entrevoir : passé le pic de la crise sanitaire, l'économie française a prouvé qu'elle avait les moyens de rebondir. Après une longue sortie de crise au premier semestre, les « jours heureux » ont semblé faire leur retour à l'aube de l'été. Malgré l'apparition du variant Delta et d'une quatrième vague (moins virulente), les prévisions de croissance n'ont eu de cesse d'être revues à la hausse pour 2021 - ce que confirment, dans les enquêtes mensuelles de la Grande consultation, des niveaux d'optimisme et des prévisions d'embauche historiquement élevés à partir de juin. La reprise, très forte, a eu raison des inquiétudes des chefs d'entreprise, malgré des dégâts collatéraux qui ont généré au sein de certaines entreprises des problèmes de recrutement, de main d'œuvre, d'approvisionnement pour faire face aux demandes plutôt que des soucis sur le front des carnets de commandes. Malheureusement, l'apparition du nouveau variant Omicron en fin d'année ternit le bilan de 2021 en laissant l'amère impression d'une crise sans fin et la crainte que le début de 2022 ne ressemble par trop à celui de 2021.

L'entrée dans l'année 2022 s'opère avec autant d'incertitudes qu'un an plus tôt... La croissance de 4% du PIB attendue à ce jour va-t-elle se confirmer ? La croissance 2021, espérée à 6,25%, aura-t-elle été affectée dans la dernière ligne droite ? Allons-nous rester dans un scénario de forte reprise de l'économie et à quel horizon ? Le ralentissement (probable) de la reprise sous l'effet d'Omicron aura-t-il des effets durables ou s'agira-t-il de soubresauts de très court terme ? Il est bien impossible à ce stade de répondre à ces questions, dans un contexte « d'incertitude exceptionnellement élevée » selon les termes d'Isabel Schnabel, membre du directoire de la Banque centrale européenne².

Dans ce contexte, il est difficile de prévoir les débats qui animeront la campagne présidentielle française mais, pour les chefs d'entreprise interrogés, il est prioritaire d'aborder les questions d'emploi, d'éducation et de formation, dans un contexte de difficultés de recrutement. Avec des perspectives d'embauche historiquement hautes en fin d'année 2021, et ce malgré le variant Omicron, il est probable que les entreprises, qui ont mis à l'épreuve en 2020 et 2021 leurs capacités d'agir et de rebondir, ont fait le choix, malgré les incertitudes qui planent, de croire en la poursuite de la reprise en 2022.

¹ En 2020, en raison de la crise sanitaire, cette consultation a eu lieu à 8 reprises seulement.

² Voir « Le variant Omicron « va retarder la reprise » économique en zone euro, mais ne va « pas la faire dérailler » », *Le Monde*, 22/12/21, https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/12/22/zone-euro-Omicron-va-retarder-la-reprise-pas-la-faire-derailer_6106978_3234.html

L'année dernière, **le bilan 2020 de la Grande consultation des Entrepreneurs n'était semblable à aucun autre** depuis que ce rendez-vous mensuel existe (2015). Après un **choc** lié à l'arrêt quasi-complet de toutes les activités économiques lors du **premier confinement** en mars 2020, les dirigeants d'entreprise avaient fait preuve de **résilience**. Mais malgré un **regain d'optimisme** observé entre juin et septembre, **la dynamique de reprise s'était heurtée au rebond épidémique** de l'automne. **Cependant, les prémices de la campagne de vaccination avait suscité des raisons d'espérer un redémarrage de l'économie.**

De fait, cette année, **le premier semestre 2021 a marqué une remontée du moral des chefs d'entreprise, qui a culminé en juin**, avec un indicateur d'optimisme situé dans une moyenne haute. Cette embellie, qui a sans doute aussi relevé d'un certain état de grâce au moment de la levée des **restrictions en mai / juin**, s'est légèrement assombrie pendant l'été. Mais l'état d'esprit des dirigeants est resté plutôt bon jusqu'à l'automne. En effet, la **reprise économique** était confirmée dans un contexte de quatrième épisode épidémique moins virulent³. C'est **l'arrivée d'une cinquième vague**, sous l'effet du variant Omicron en toute fin d'année, qui **fait rechuter, en décembre, le moral des chefs d'entreprise.**

Ainsi l'année 2021 se termine-t-elle sur un bilan ambivalent :

- à la fois semblable à celui de 2020, en raison de la répétition d'un pic épidémique donnant **le sentiment d'une crise sans fin** ;
- mais aussi différent, après un an de politique vaccinale, de redémarrage économique et d'apprentissage, parmi toutes les sphères de la société - y compris les entreprises - de **la vie avec le virus.**

Après une année 2020 catastrophique, le premier semestre 2021 se caractérise par une lente remontée du moral des chefs d'entreprise

La période de janvier à mars 2021 est celle de la fin d'un tunnel pour les chefs d'entreprise interrogés : l'indicateur de l'optimisme, à son deuxième plus bas niveau en décembre 2020 (54) après celui de mai de la même année (49), remonte progressivement pour atteindre 94 en mars 2021.

• Une relative bonne santé affichée au printemps

En mars 2021, près de 9 dirigeants sur 10 (87%) déclaraient que **leur trésorerie leur permettait d'assurer le fonctionnement de leur entreprise** - notamment dans les secteurs de la construction (89%) et des services (91%). Les trois-quarts (74%) indiquaient par ailleurs qu'elle leur donnait **confiance pour faire face aux imprévus** (avec néanmoins un secteur du commerce un peu en retrait sur ce point : 63%). Ils étaient même plus de la moitié (56%), notamment

³ « Covid : comment la vaccination a étouffé la quatrième vague épidémique », Les Echos, 10/11/2021, <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/Covid-comment-la-vaccination-a-etouffe-la-quatrieme-vague-epidemie-1362788>.

dans les secteurs de la construction (61%) et des services (60%), à pouvoir **envisager des investissements** - notamment au sein des plus grandes entreprises (68% de celles comptant 10 salariés ou plus, vs. 55% des moins de 10 salariés). Mais s'ils pouvaient le considérer, ce n'était pas forcément le choix privilégié au printemps. En effet, interrogés en avril sur leur stratégie pour les mois à venir, près des deux-tiers des chefs d'entreprise (63%) déclaraient qu'elle serait avant tout stable, pour poursuivre leur croissance sans faire d'investissements trop importants ; 20% restaient sur la défensive, pour maintenir la pérennité de leur activité. Seulement 17% privilégiaient une stratégie d'investissements offensive, pour accélérer leur développement en saisissant des opportunités. **Un état d'esprit général certes confiant, mais prudent, prévalait ainsi à quelques semaines de la levée des restrictions** engagées depuis novembre 2020.

Cette relative bonne santé des entreprises et de leur trésorerie n'était pas seulement imputable au dispositif de financement public proposé par l'Etat : en mars en effet, **71% des dirigeants** déclaraient ne pas avoir **l'intention de demander un prêt garanti par l'Etat** (PGE), contre seulement 21% qui en avaient demandé un ou l'envisageaient (7% n'étant pas éligibles). C'est dans le secteur du commerce que cette solution a été, proportionnellement, la plus utilisée (33%), et dans les services qu'elle l'a été le moins (14%). **Dans la majorité des cas (56%), cette aide n'a pas été utilisée immédiatement**, mais conservée pour faire face à d'éventuels frais imprévus à venir.

• Malgré un recul de l'optimisme en avril, un état de grâce suit la levée des restrictions en mai / juin

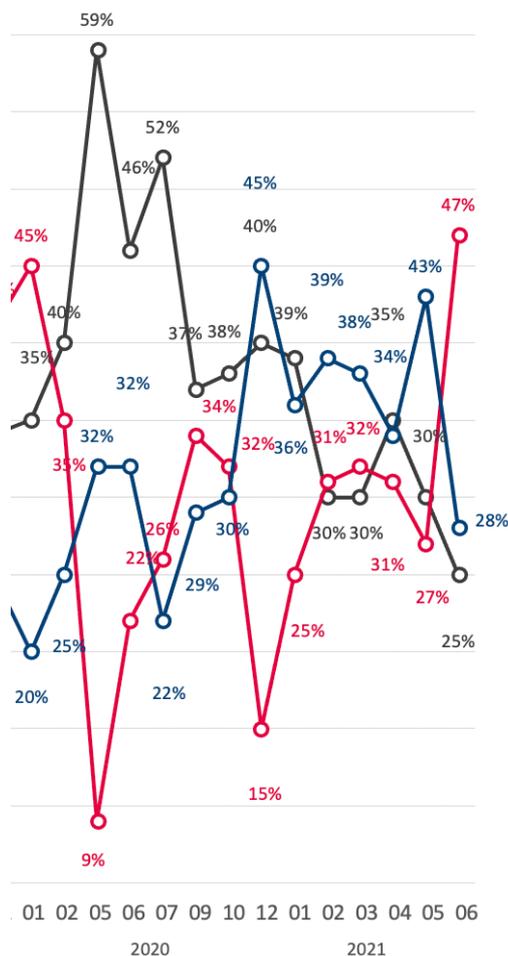
Les nouvelles restrictions mises en place avant les vacances de printemps ont fait rechuter **l'indicateur de l'optimisme** à 73 en avril mais, à la faveur de la levée progressive des restrictions à partir de mai, il **s'est établi à 108 en juin. Il retrouve ainsi, au début de l'été, ses niveaux d'avant la pandémie de Covid-19** (pour mémoire, il était de 104 en janvier 2020).

Dans le même temps, **l'état d'esprit des chefs d'entreprise**, partagé en début d'année entre la confiance (36%), l'inquiétude (34%), l'optimisme (32%) et l'attentisme (26%)⁴, **se recentre en juin autour de l'optimisme (36%) et de la confiance (34%)**. Le sentiment d'inquiétude se dissipe et perd 15 points entre janvier et juin (19%), de même que l'attentisme (-12 pts, 14%). En janvier, le sentiment que « c'était mieux hier » prédominait encore, avec 39% des citations (vs. 36% pour « ce sera mieux demain » et 25% pour « c'est très bien en ce moment »). **En juin, la situation s'est totalement inversée, près de la moitié (47%, +22 pts par rapport à janvier) considérant alors que « c'est très bien en ce moment »** (vs. 28% (-8 pts) pour « ce sera mieux demain » et 25% (-14 pts) pour « c'était mieux hier ») : **un niveau que cet indicateur n'avait plus atteint depuis le début de la crise** (45% en janvier 2020).

⁴ Chiffres de janvier 2021.

Dans le contexte actuel vous êtes plutôt porté à dire... ?

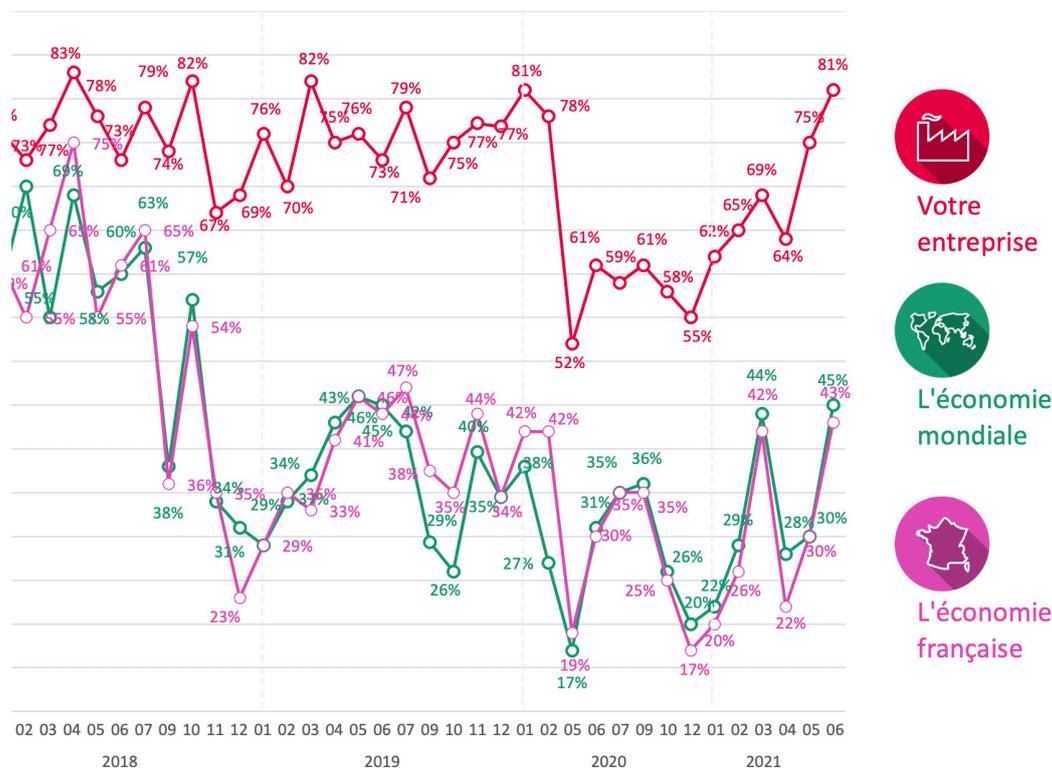
« C'était mieux hier » / « C'est très bien en ce moment » / « Ce sera mieux demain »



Les niveaux de confiance exprimés par les dirigeants à l'égard des perspectives pour les 12 prochains mois concernant leur entreprise, l'économie française ou l'économie mondiale suivent également la même tendance : on observe ainsi **une remontée progressive de la confiance**, altérée en avril, mais qui rebondit ensuite pour atteindre des niveaux élevés - et même rarement atteints concernant leur propre société. **En juin, 81% des dirigeants se disaient confiants pour l'avenir de leur entreprise, soit une progression de 19 points par rapport à janvier et le 3^{ème} meilleur score obtenu sur cet indicateur depuis 2015⁵**. Si les niveaux de confiance progressent aussi de manière significative concernant l'économie française (+23 pts vs janvier) ou mondiale (+23 pts aussi), ils se situent à des niveaux plus faibles (respectivement 43% et 45%) et pas forcément historiquement hauts.

⁵ Après avril 2018 (83%), octobre 2018 et mars 2019 (82%).

Niveaux de confiance (% « Très » + « Assez » confiant) concernant les perspectives des 12 prochains mois pour son entreprise, l'économie française et l'économie mondiale :



Cette dichotomie entre la confiance pour sa propre entreprise et pour la situation macro-économique n'est pas nouvelle, et elle se vérifie également en juin concernant les réactions à une éventuelle réduction des aides aux entreprises : en effet, pour près de 8 entreprises sur 10 (79%), une telle décision n'aurait aucun impact sur leur activité et moins de 2 sur 10 (17%) y verraient un impact négatif. En revanche, ils sont plus de la moitié (55%) à juger que cela aurait un impact négatif sur l'économie française en général, 13% seulement que cela n'aurait aucun impact⁶.

Enfin, un dernier élément contribue à la bonne tenue de la situation telle que décrite par les chefs d'entreprise interrogés : le niveau d'embauche prévu. **A partir du mois de mai en effet, la part des entreprises qui envisagent d'augmenter le nombre de leurs salariés dépasse la barre des 10%** (12% en mai, 15% en juin) : un seuil en-dessous duquel on ne redescendra plus en 2021 et qui n'avait été dépassé qu'une seule fois dans l'histoire de la Grande consultation, en octobre 2019 (11%).

⁶ Près du tiers (30%) jugent que cela aurait un impact positif, sans doute car cela allègerait la dette du pays, ce qui est plutôt vu d'un bon œil par certains chefs d'entreprise qui peuvent craindre des hausses d'impôt futures. En avril d'ailleurs, ils étaient déjà 31% à estimer qu'il fallait alléger le dispositif d'aide aux entreprises pour réduire le déficit public.

Le deuxième semestre voit se consolider les principaux attributs de la reprise, mais la fin d'année est gâchée par l'apparition du nouveau variant Omicron

- **L'embellie estivale est à peine voilée à l'automne par une quatrième vague à l'impact moindre**

L'état de grâce qui a suivi la levée progressive des principales restrictions en mai et juin **se tasse ensuite au début de l'été, qui voit apparaître le variant Delta. L'indicateur de l'optimisme régresse** et passe sous la barre symbolique de 100 en juillet et septembre (96), mais reprend des couleurs à l'automne (102 en octobre, 103 en novembre). De même, en juillet, la part de ceux qui considèrent que « c'est très bien en ce moment » baisse de 8 points, mais remonte à partir de septembre, pour s'établir à 45% en novembre. Même phénomène concernant la confiance à l'égard des perspectives à 12 mois : elle baisse de 8 points en septembre pour rebondir ensuite et s'établir à 79% en octobre et 76% en novembre. Ainsi, si **les chefs d'entreprise restent prudents** en raison de la quatrième vague liée majoritairement au variant Delta et débutée pendant l'été, **sa faible virulence n'a pas complètement entamé l'optimisme qui prévalait en juin**. D'ailleurs, la reprise se confirme et, dans une note de septembre, l'Insee prévoit une hausse de 6,25 % du PIB en 2021, (après une chute de 8 % en 2020) - des prévisions qui sont confirmées en décembre par la Banque de France⁷.

- **La reprise engendre des « dégâts collatéraux » avec lesquelles les entreprises doivent composer**

Même si **les entreprises restent globalement sereines** concernant le futur de leur activité, **elles font face à des difficultés en partie liées à la reprise, et qui compliquent leur quotidien :**

- **Des problèmes liés à l'approvisionnement et aux matières premières** : plus des deux tiers (68%) des entreprises qui s'approvisionnent en matières premières - soit environ la moitié (47%) des entreprises interrogées lors de notre vague de juin - font face à une hausse des prix; la moitié à un rallongement des délais de livraison (51%) et de commande (50%) de la part des fournisseurs ou encore à des difficultés d'approvisionnement (49%). Sur l'ensemble de ces dimensions, **ce sont surtout les secteurs de l'industrie et de la construction qui pâtissent de ces difficultés** (voir encadré p. 12). Près de 4 entreprises sur 10 (38%) font même face à des pénuries (notamment dans les secteurs de la construction et du commerce). En juillet, 3 dirigeants sur 10 (30%) s'attendaient à rencontrer des difficultés à la rentrée de septembre pour s'approvisionner en matières premières (dont 17% à des difficultés « très importantes »).
- **Des enjeux liés à la gestion des collaborateurs**, pour les entreprises qui comptent au moins un salarié. Après un an et demi de crise sanitaire, plus de la moitié des dirigeants interrogés

⁷ Voir « L'économie passe la quatrième vague. Point de conjoncture - Septembre 2021 », INSEE, 07/09/21, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422059?sommaire=5422067> et « La Banque de France augmente sa prévision de croissance pour 2021, à 6,7 % », Le Monde, 08/12/21, https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/12/08/la-banque-de-france-augmente-sa-prevision-de-croissance-pour-2021-a-6-7_6105145_3234.html.

en juillet trouvent que leurs collaborateurs sont plus fatigués (51%, soit +7 pts par rapport à janvier), 40% qu'ils sont plus stressés (-4 pts). En revanche, et même s'il y a une amélioration de 7 points entre janvier et juillet, seuls 11% les trouvent plus épanouis, tandis que près d'un quart (23%) les trouvent moins épanouis qu'avant la pandémie. Dans ce contexte, plus du tiers des dirigeants (36%) s'attendaient à rencontrer des difficultés à la rentrée de septembre en matière de gestion RH (dont 14% à des difficultés « très importantes »).

• L'arrivée de la cinquième vague accélérée par le nouveau variant Omicron sape l'optimisme des chefs d'entreprise en fin d'année

L'apparition fin novembre du variant Omicron et sa propagation à une vitesse exceptionnelle ravive les craintes d'une épidémie sans fin et **entame le moral** des chefs d'entreprise. **Ainsi l'indicateur de l'optimisme retombe-t-il à un niveau bas en décembre (87)**, perdant 16 points par rapport à novembre. Le sentiment que « c'est très bien en ce moment » baisse de 9 points pour s'établir à 36%, au coude à coude avec l'impression que « c'était mieux hier » (35%). **La confiance est en baisse**, que ce soit **pour les perspectives à 12 mois pour son entreprise** (67% de confiance, -9 pts), l'économie française (38%, -5 pts) ou l'économie mondiale (31%, -8 pts).

In fine, en décembre, **81% considèrent que la 5^{ème} vague de l'épidémie aura un effet négatif sur l'économie française** (dont 50% un effet négatif important), 55% qu'elle aura un effet négatif sur leur secteur d'activité (dont 35%) et 52% qu'elle aura un effet négatif sur leur entreprise (dont 32%). **Ce sont les secteurs de l'industrie et du commerce qui sont les plus pessimistes** (respectivement 65% et 55% estiment qu'elle aura un effet négatif sur leur entreprise, dont 38% un effet négatif important).

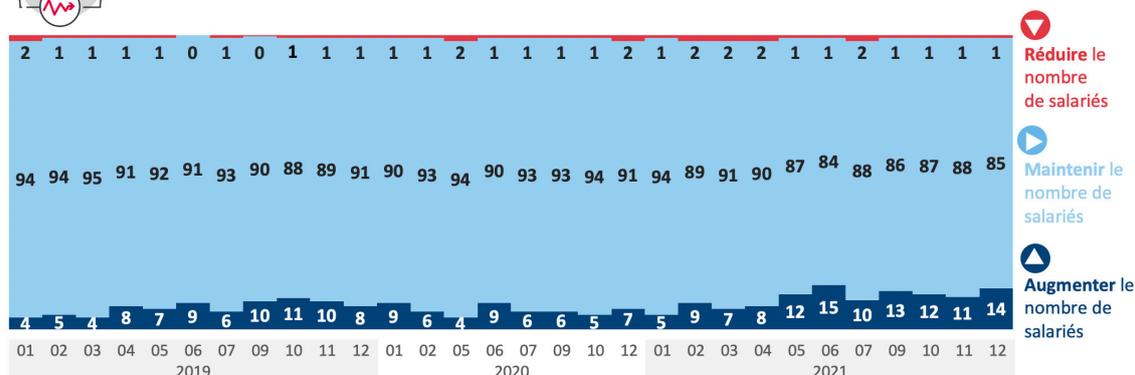
Malgré tout, les chefs d'entreprise restent tournés vers l'avenir - mais ils sont peu nombreux à investir dans les enjeux de long terme

Pour autant, ce nouveau rebondissement de la crise n'entame pas d'autres projets, notamment sur le front des embauches - signe que l'économie française a appris à vivre avec et que, dans le flou d'une situation caractérisée par un rebond économique rapide au cours de 2021 et la propagation, encore plus rapide, d'une nouvelle vague pandémique à la dangerosité incertaine en fin d'année, **les entreprises pourraient avoir décidé de miser sur la poursuite de la reprise.**

Les embauches envisagées constituent en effet une variable qui évolue peu au cours de ce second semestre mais qui ne se dégrade pas non plus. Si, après un pic à 15% en juin, elles fléchissent en juillet (10% des entreprises envisageaient alors d'augmenter le nombre de leurs salariés), elles se rétablissent en septembre (13%). Même en fin d'année, et ce malgré l'apparition d'Omicron, les perspectives se maintiennent à un niveau historiquement élevé en décembre (14%).



L'évolution des embauches (en %)



La reprise économique s'est de fait accompagnée d'un rebond du marché de l'emploi, qui affiche au second semestre un dynamisme qu'il n'avait pas connu depuis longtemps. Selon des données publiées par l'Urssaf fin octobre, au 3^{ème} trimestre 2021 les embauches durables ont atteint un niveau historique : 2,44 millions d'embauches de plus d'un mois à l'été 2021. On n'en avait jamais comptabilisé autant sur trois mois depuis janvier 2000⁸. S'il s'agit en grande partie d'un effet de **rattrapage lié à la crise sanitaire**, la dynamique montre que **l'économie se relève** rapidement à l'issue de la crise. La tendance est telle qu'elle conduit même à des **pénuries de main d'œuvre** dans certains secteurs, et que des **augmentations de salaire** sont désormais au menu des négociations de branche, ou au sein même des entreprises⁹.

D'ailleurs, parmi les **mesures attendues prioritairement** de la part des pouvoirs publics par les dirigeants d'entreprise interrogés, les actions pour les aider à **faire face aux problèmes actuels de recrutement** (citées par 28%) apparaissent dans le top 5 des mesures en novembre, après le **soutien financier des entreprises impactées par la hausse des coûts** (transports, matières premières, salaires : 35%), les mesures pour favoriser **l'initiative locale** (34%) et les actions pour **faire face aux problèmes actuels de pénuries** de matières premières (33%).

La **perception de l'innovation** a, elle aussi, évolué en un an. En décembre, 54% des dirigeants la considèrent comme un investissement, soit **une progression de 19 points par rapport à l'année dernière à la même date**. Si cette progression touche tous les secteurs d'activité, c'est surtout dans celui des services que l'innovation est davantage perçue comme un investissement (58%, + 26 pts vs. décembre 2020). Globalement, **la crise sanitaire a accéléré l'intégration de l'innovation par les entreprises, plus particulièrement dans les services** (où les solutions de télétravail et l'utilisation des outils numériques ont été décuplées), **mais aussi**

⁸ Voir : « Les embauches de plus d'un mois restent dynamiques au troisième trimestre 2021 », Stat'UR n° 330, Octobre 2021, <https://www.urssaf.org/home/observatoire-economique/publications/acoss-stat/2021/statur-n330.html> ; « Emploi : les embauches battent des records en France », Les Echos, 20/10/21, <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/emploi-les-embauches-battent-des-records-en-france-1356676> et « Au troisième trimestre 2021, le taux d'emploi est au plus haut (67,5 %) et le taux de chômage est quasi stable (8,1 %) », INSEE, Informations Rapides n° 295, 19/11/21, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5871518#consulter>.

⁹ Voir : « Un patron de PME sur trois envisage une hausse générale des salaires en 2022 », BFM Business, 07/12/21, <https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/un-patron-de-pme-sur-trois-envisage-une-hausse-generale-des-salaires-en-2022-AD-202112070305.html> et « Hôtellerie-restauration : accord pour une revalorisation moyenne des salaires de 16% en 2022 », Le Monde, 21/12/21, https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/12/21/hotellerie-restauration-accord-pour-une-revalorisation-moyenne-des-salaires-de-16-en-2022_6106939_3234.html.

partout ailleurs : dématérialisation, cybersécurité, robotisation, téléconsultations... Tous les secteurs ont été poussés à revoir leurs façons de travailler¹⁰.

Pourtant, occupées à gérer des problématiques de main d'œuvre et / ou de sortie de crise, les entreprises ne sont encore qu'une minorité à investir pour leur transition numérique (15%) ou énergétique (12%). Au total, moins d'un quart (23%) ont investi en 2021 sur au moins l'un de ces volets. Ceux qui ont le plus investi sont les secteurs du commerce (22% l'ont fait pour leur transition numérique) et de l'industrie (18% pour leur transition énergétique), ainsi que les entreprises de 10 salariés ou plus (24% ont investi dans leur transition numérique, 26% dans leur transition énergétique). Mais, alors que la crise a aussi révélé, en creux, l'urgence qu'il y a à revoir nos façons de produire, de travailler et de consommer, et que la protection de l'environnement reste une préoccupation majeure, **les entreprises diffèrent leur intention d'investir sur ces sujets en 2022** : 11% déclarent vouloir investir pour leur transition numérique, 12% sur le volet énergétique¹¹ - selon les chefs d'entreprise interrogés en octobre, alors que la reprise se confirmait et avant l'entrée en scène du variant Omicron. La prudence et l'endettement supplémentaire liés à la crise jouent encore en défaveur des projets d'investissements de long ou moyen terme, malgré les nécessités sur les fronts des transitions numérique et énergétique. Malheureusement, la fin d'année 2021 n'a pas été de nature à lever les inquiétudes des chefs d'entreprise - et probablement pas à inverser la tendance sur le front de l'investissement. En matière de transition écologique et énergétique, la pédagogie et l'accompagnement seront indispensables.

¹⁰ Voir « Un an après - Adaptation, innovation, réindustrialisation : face au Covid, la leçon d'optimisme de l'économiste Nicolas Bouzou », La Montagne, 17/03/21, https://www.lamontagne.fr/paris-75000/actualites/adaptation-innovation-reindustrialisation-face-au-Covid-la-lecon-d-optimisme-de-l-economiste-nicolas-bouzou_13927653/ et « L'épidémie de Covid-19, booster d'innovation », Décideurs magazine, 05/10/21, <https://www.magazine-decideurs.com/news/l-epidemie-de-Covid-19-booster-d-innovation>.

¹¹ Parmi elles, plus d'un quart (27%) ont l'intention de demander une aide publique pour le volet numérique, 37% pour le volet énergétique - soit davantage que cette année, où respectivement 20% et 27% ont demandé une aide publique pour investir dans leur transition.

Le secteur de la construction est relativement épargné par la crise sanitaire, mais pas par les dégâts collatéraux liés à la reprise économique

En fin d'année, les principaux indicateurs de la Grande Consultation (appréciation de la situation actuelle, perspectives à 12 mois...) ne sont pas très différents d'un secteur à l'autre. Néanmoins, à l'analyse de l'ensemble des données de l'année 2021, il apparaît que **le secteur de la construction a été davantage épargné par les confinements successifs** liés à la crise sanitaire.

En effet, alors que 14% des dirigeants interrogés en mai déclaraient que la crise sanitaire avait eu un impact négatif important sur leur **santé mentale et / ou physique**, ce n'était le cas que de 6% dans le secteur de la construction (vs. 21% dans le commerce, 16% dans l'industrie et 13% dans les services).

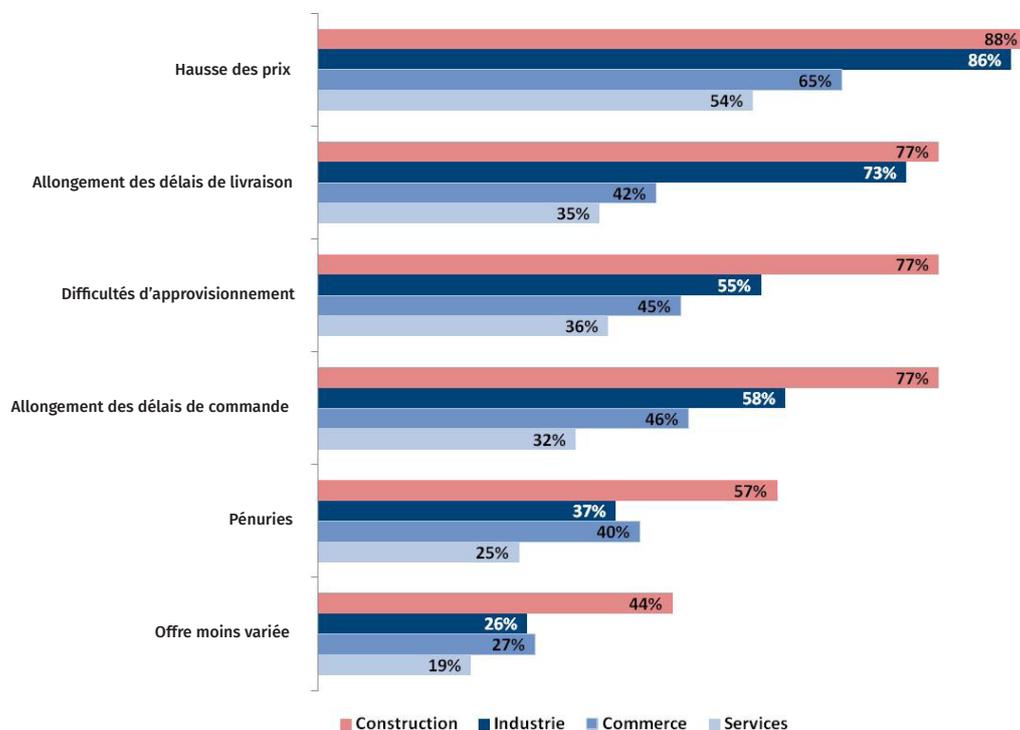
Si 36% des dirigeants interrogés en juin 2021 déclaraient ne pas prendre de vacances pendant l'été (contre 33% en 2020 et 23% en 2019), ce n'était le cas que de 21% **dans le secteur de la construction** (vs. 46% dans le commerce, 35% dans les services et 32% dans l'industrie).

Le secteur de la construction a été de fait le moins impacté en termes d'organisation par les mesures de restriction prises depuis le début de la pandémie pour limiter la propagation du virus. On peut mentionner, à titre d'exemples :

- En avril, **aucune entreprise de la construction ne déclarait que le couvre-feu à 19h00 était une contrainte** pour elles, contre 22% des entreprises du secteur du commerce. Seules 4% se disaient contraintes par la fermeture des commerces « non-essentiels » (contre 32% des entreprises du commerce) ; 9% l'étaient par l'interdiction des déplacements en journée au-delà de 10 km sauf motifs impérieux (contre 28% dans l'industrie).
- En juin, **les entreprises de la construction étaient aussi les moins nombreuses à estimer qu'une réduction des aides de l'Etat aurait un impact négatif** sur leur **activité** (10% vs. 25% dans le commerce, 20% dans l'industrie, et 15% dans les services).
- En décembre, alors que **près d'un tiers des dirigeants (32%) estimaient que la cinquième vague de l'épidémie de Covid-19 aurait un effet négatif** important sur leur entreprise, ce n'était le cas que de **21% dans le secteur de la construction** (vs. 38% dans l'industrie et le commerce et 30% dans les services).

Cependant, le secteur de la construction et, dans une moindre mesure, celui de l'industrie, étaient en juin **les plus concernés par les problèmes liés aux matières premières**, qu'il s'agisse de la hausse de leurs prix, du rallongement de leurs délais de livraison, ou encore des difficultés d'approvisionnement... En juillet, 74% des entreprises de la construction et 51% de celles de l'industrie s'inquiétaient de l'approvisionnement en matières premières, et respectivement 51% et 33% de la gestion des stocks.

Part des entreprises s'approvisionnant en matières premières faisant face à différentes situations, par secteur (juin 2021)



En novembre, les entreprises de la construction sont les plus nombreuses à demander des soutiens financiers pour faire face à la hausse des coûts (56%, vs. 49% dans l'industrie, 41% dans le commerce et 27% dans les services), aux problèmes de **pénurie** de matières premières (62%, vs. respectivement 49%, 39% et 23%), mais aussi à des actions pour faire face aux problèmes de **recrutement** (44%, vs. 25%, 24% et 27%).

Avec une pandémie qui s'installe dans la durée, quelle place pour les entreprises dans la gestion nationale de la crise sanitaire ?

En janvier, la moitié des entreprises (52%) estimaient que les pouvoirs publics ne les associaient pas assez à la résolution de la crise sanitaire¹². En septembre, elles étaient encore la moitié (51%) à se montrer en faveur de mesures pour obliger ou inciter les employés à se faire vacciner. **Dans un contexte où les entreprises ne souhaitent pas forcément jouer un rôle de contrôle, elles sont divisées sur la conduite à tenir dans cette pandémie, et sur le rôle qu'elles doivent / peuvent endosser.** Partagées, elles le sont également sur leur appréciation de la gestion de la crise sanitaire : en avril, elles étaient la moitié (54%, soit 2 points de plus par rapport à février) à considérer que le gouvernement réussissait, dans les décisions qu'il prenait, à trouver un équilibre entre les enjeux sanitaires, économiques et sociaux.

• Le télétravail, un levier difficilement activable ?

Auprès des entreprises suivies dans le cadre de la Grande Consultation, la question du télétravail apparaît comme un levier parfois difficile à activer - surtout parce qu'**il ne concerne qu'une minorité des situations**. En mars, 70% des dirigeants d'entreprises ayant au moins un salarié indiquaient en effet qu'aucun d'eux n'avait une activité compatible avec le télétravail - notamment dans les plus petites structures (77% des entreprises de 1 à 9 salariés, vs. 31% de celles de 10 salariés ou plus)¹³. Au final, parmi les entreprises interrogées, près de 7 sur 10 (69%) n'ont pas de salarié, 20% des salariés dont l'activité n'est pas compatible avec le télétravail. **Seules 10% des entreprises françaises comptent alors des salariés dont l'activité est compatible avec le télétravail** - une pratique adoptée (par au moins une partie des salariés) dans 7% des cas.

Au sein des entreprises qui pratiquent le télétravail, près de 8 dirigeants sur 10 (79%) déclarent que **c'est une solution que leurs employés apprécient, mais ils sont moins nombreux à partager ce sentiment concernant leurs managers** (64%). Près de 6 chefs d'entreprise sur 10 (58%) indiquent que leurs collaborateurs demandent à revenir travailler sur place. Enfin, le télétravail perturbe l'organisation dans une part non négligeable d'entreprises (43%).

En septembre, parmi les entreprises qui comptaient des salariés dont l'activité était compatible avec le télétravail, la majorité d'entre elles (59%) n'envisageaient pas de proposer des jours de télétravail à leurs salariés, souhaitant un retour en présentiel à 100%. **En décembre, face à la 5^{ème} vague, moins de 20% des dirigeants comptant au moins 1 salarié avaient l'intention d'imposer (4%) ou d'inciter (13%) les collaborateurs à avoir un ou des jours de télétravail en plus.** Dans un contexte où le gouvernement demande aux entreprises de renforcer le recours au télétravail, on observe que ce n'est pas forcément une solution activable (ni souhaitée) dans la majorité des cas.

¹² Parmi elles, 41% estimaient qu'on pouvait leur demander de contribuer à la sensibilisation à la vaccination, 36% à la mise en place d'actions de prévention auprès de leurs collaborateurs.

¹³ Une donnée confirmée par la vague de septembre où cette proportion s'établit à 68%. C'était toujours davantage le cas dans les petites entreprises (72% des entreprises de 1 à 9 salariés, vs. 44% de celles de 10 salariés ou plus).

Les attentes des chefs d'entreprise à l'égard du débat et de la campagne de l'élection présidentielle

A l'aube de la campagne présidentielle, dans un contexte d'incertitude et de préoccupations du quotidien, les dirigeants d'entreprise interrogés sont encore peu nombreux à en attendre de grands changements : plus de la moitié (55%) estimaient en décembre que le résultat de l'élection présidentielle de 2022 n'aurait aucun effet sur l'économie française, 22% ne se prononçaient pas sur la question... Seuls 15% estimaient qu'elle pouvait avoir un effet positif sur l'économie du pays (soit 7 points de moins qu'en octobre).

Pourtant, quand on les interroge sur les thématiques à aborder prioritairement dans le cadre de la campagne, **les dirigeants formulent beaucoup d'attentes** (près de 9 citations en moyenne dans une liste de 15 thématiques). Dans le **top 5 des thèmes** qui devraient, selon eux, être prioritaires dans le débat pour l'élection présidentielle figurent **l'emploi** (71% des citations), **l'éducation et la formation** (68%), **l'environnement** (65%), **le pouvoir d'achat** (65%) et **la sécurité** (61%) : un quinté qui diffère sensiblement des enjeux qui compteront le plus au moment de voter pour le grand public¹⁴. **L'emploi ainsi que l'éducation et la formation s'avèrent des enjeux particulièrement importants pour les chefs d'entreprise.**

L'accent mis sur ces deux sujets se retrouve aussi dans les mesures (mises en place depuis 2017) qu'il faudrait selon eux approfondir durant le prochain quinquennat : 53% estiment qu'il faudrait aller plus loin dans la **réforme de l'apprentissage**, et 50% dans **celle de l'assurance chômage** - qui, à date, n'ont eu d'effet positif que pour, respectivement 19% et 8% des dirigeants interrogés. La période de crise et les soubresauts connus par la réforme de l'assurance chômage peuvent expliquer qu'il y ait encore peu de recul sur les bénéfices de ces changements.

La baisse de l'impôt sur les sociétés est la mesure du gouvernement dont près d'un tiers des dirigeants (30%) disent qu'elle a eu un impact positif sur leur entreprise. D'ailleurs, maintenant, la fiscalité n'est pas la priorité des interviewés : elle arrive en 8^{ème} position des thématiques à aborder - peut-être justement parce que beaucoup de décisions ont été prises à ce sujet¹⁵ depuis 2017, dont certaines font débat pour les chefs d'entreprise de notre échantillon.

¹⁴ La dernière vague du Baromètre 2022 OpinionWay pour Les Echos - Radio Classique - CNEWS montre qu'auprès des Français, c'est le pouvoir d'achat qui arrive en tête (53%), devant la protection sociale (45%), suivie de la sécurité (44%), l'immigration (40%) et l'environnement ex-æquo avec l'emploi (34%).

¹⁵ Baisse de l'impôt sur les sociétés, défiscalisation des heures supplémentaires, baisse des impôts de production, mise en place de la flat tax sur les revenus de l'épargne...

Contacts

CCI France

Béatrice Genoux

b.genoux@ccifrance.fr

OpinionWay

Éléonore Quarré

equarre@opinion-way.com

Remerciements à

“opinionway

et à nos partenaires média



www.grandeconsultation.fr

CCI France

8-10 rue Pierre Brossolette

CS 90166

92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

www.cci.fr